

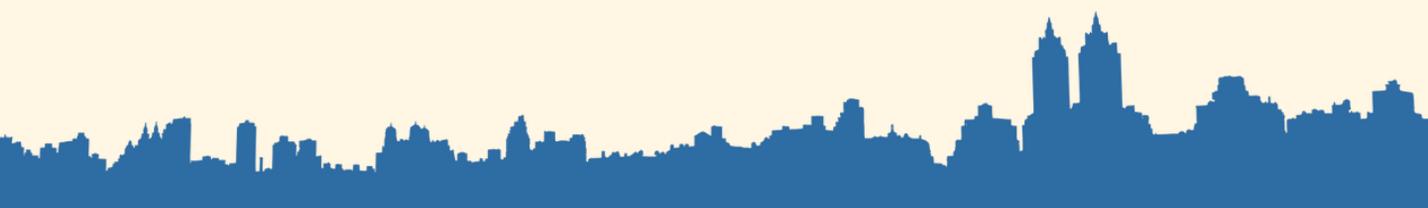
OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les CLLAJ
de la

MANCHE



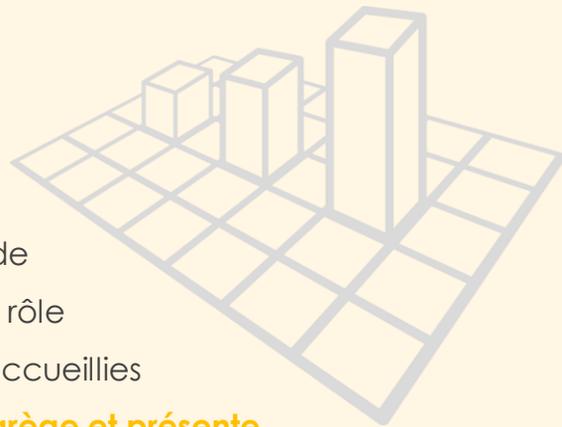
Données
2018





Production : URHAJ Normandie
Année de production : 2019
Cartographie : URHAJ Normandie, ©CGET 2019, IGN GéoFla
Impression : URHAJ Normandie
Crédit photo : URHAJ Normandie
Contact : URHAJ Normandie - 02 31 53 75 00 - normandie@unhaj.org
Benjamin Bouchard

Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des populations accueillies à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données** disponibles des divers Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et Services Logement (SL) du réseau normand.

Construits sur la même base que les observatoires FJT, mais davantage adaptés aux problématiques et à la réalité des missions CLLAJ, cet outil, actualisé annuellement, permet :

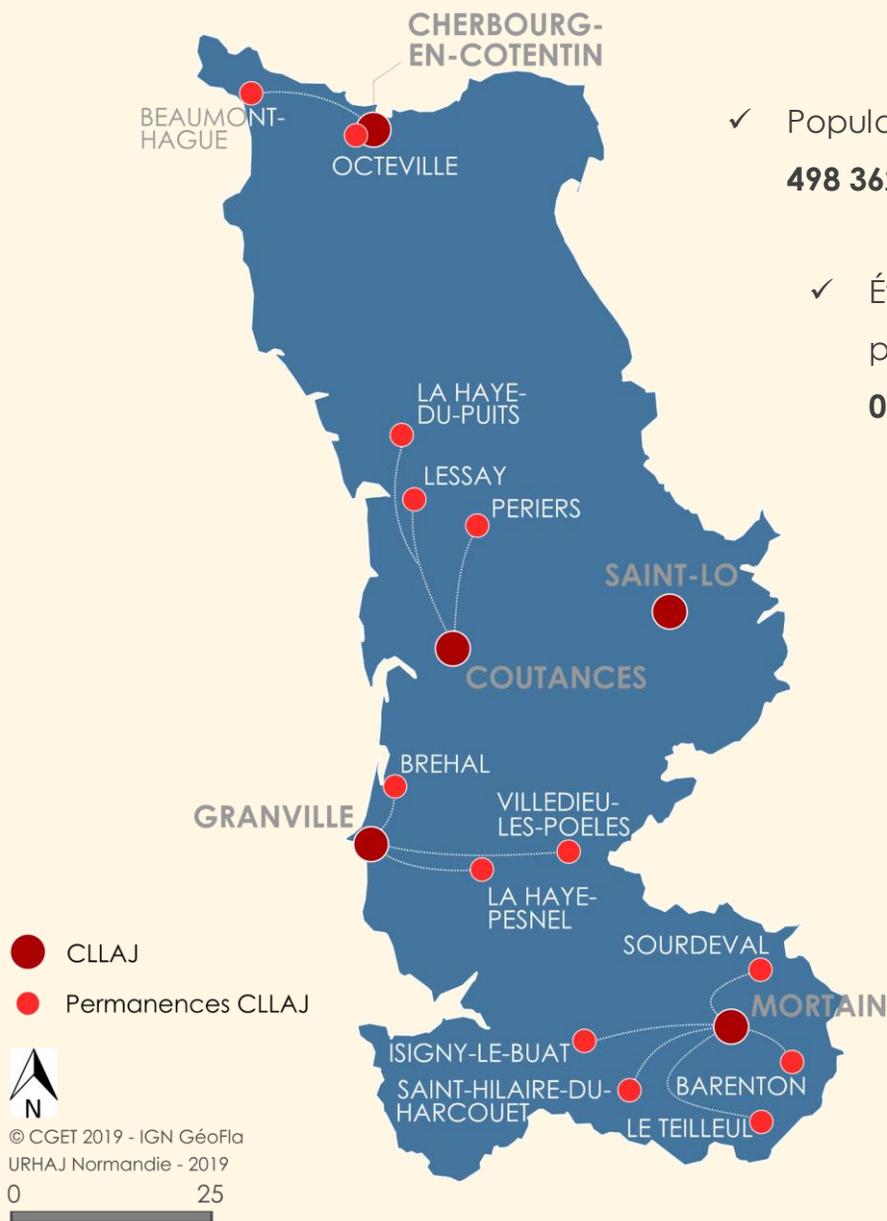
- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations accueillies.
- De **suivre l'évolution** des tendances.
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies.
- De **caractériser** et de **typer** les territoires.
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.
- D'alimenter les **outils de communication**.

Il peut également représenter un atout non négligeable pour une meilleure compréhension de l'étendue des actions des CLLAJ sur l'ensemble des territoires auprès des partenaires. Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Introduction – Données démographiques de la Manche

Source : Insee, RP. 2016



✓ Population totale de la Manche : **498 362 habitants.**

✓ Évolution annuelle de la population entre 2011 et 2016 : **0,07 % par an.**

✓ Nombre de jeunes de 15 à 29 ans : **74 808.**

✓ Taux d'évolution annuel des 15-29 ans entre 2011 et 2016 : **- 0,81 % par an.**

1 491 jeunes ont été accueillis dans les CLLAJ de la Manche en 2018.

✓ Part des jeunes de 15 à 29 ans dans la population totale : **15%.**

✓ La Manche a un indice de jeunesse inférieur à 1 (= **75**. En 2011, il était équivalent à **84**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années.

✓ **15,6% des jeunes** sont non insérés au sens de l'Insee (ni en emploi, ni scolarisés).

1. POPULATION

1.1. Population accueillie aux CLLAJ au cours d'une année

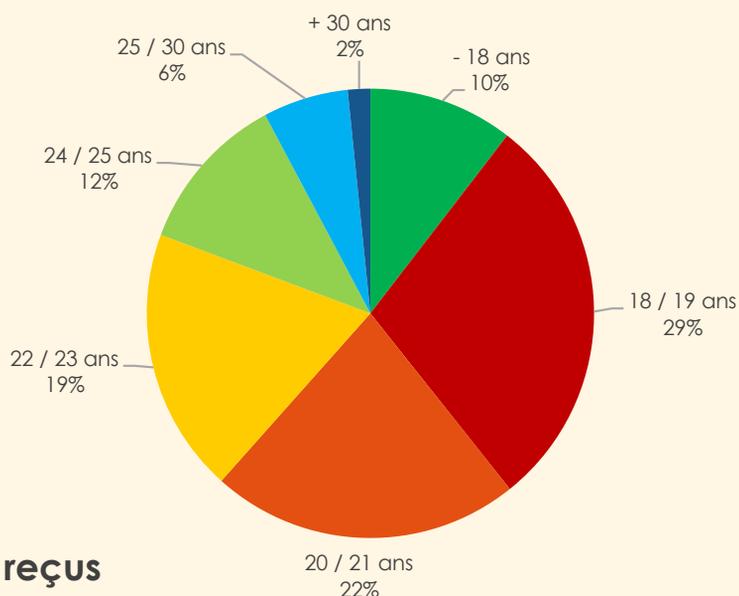


Presque 1 jeune reçu sur 2 dans les CLLAJ est une femme .

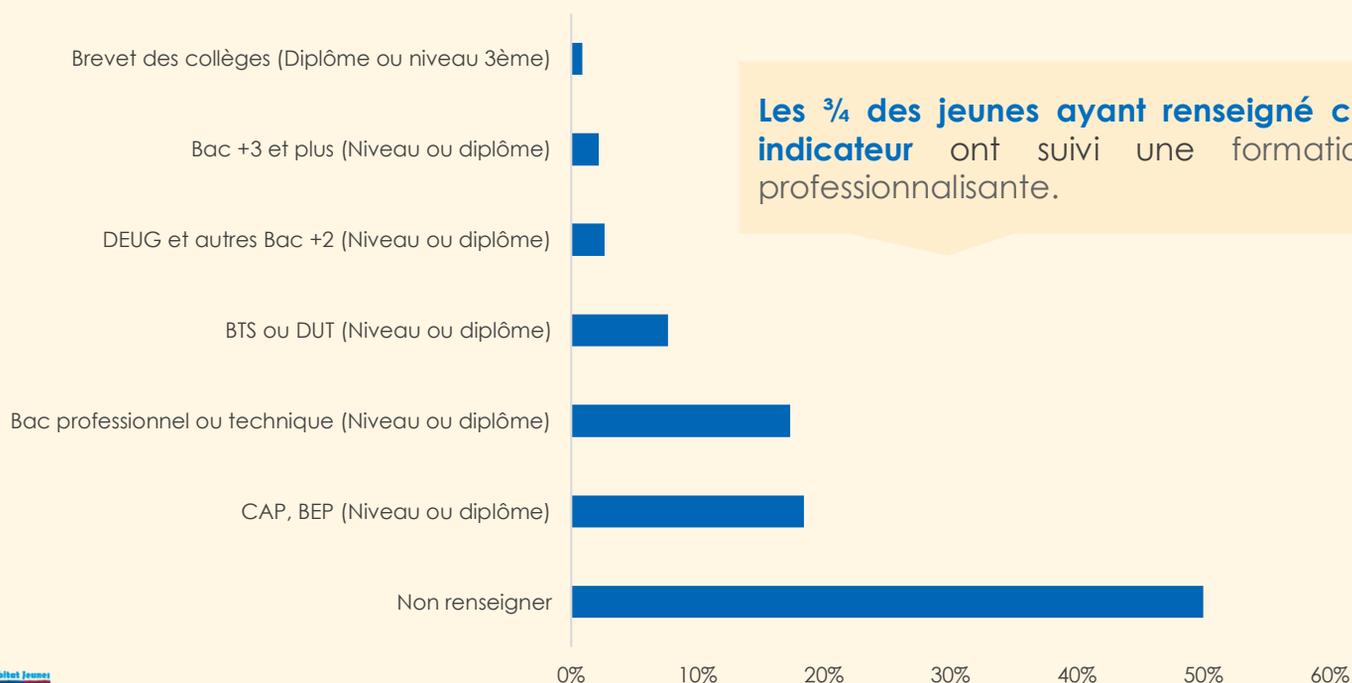
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus

Plus de la moitié des jeunes reçus a moins de 21 ans.



2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

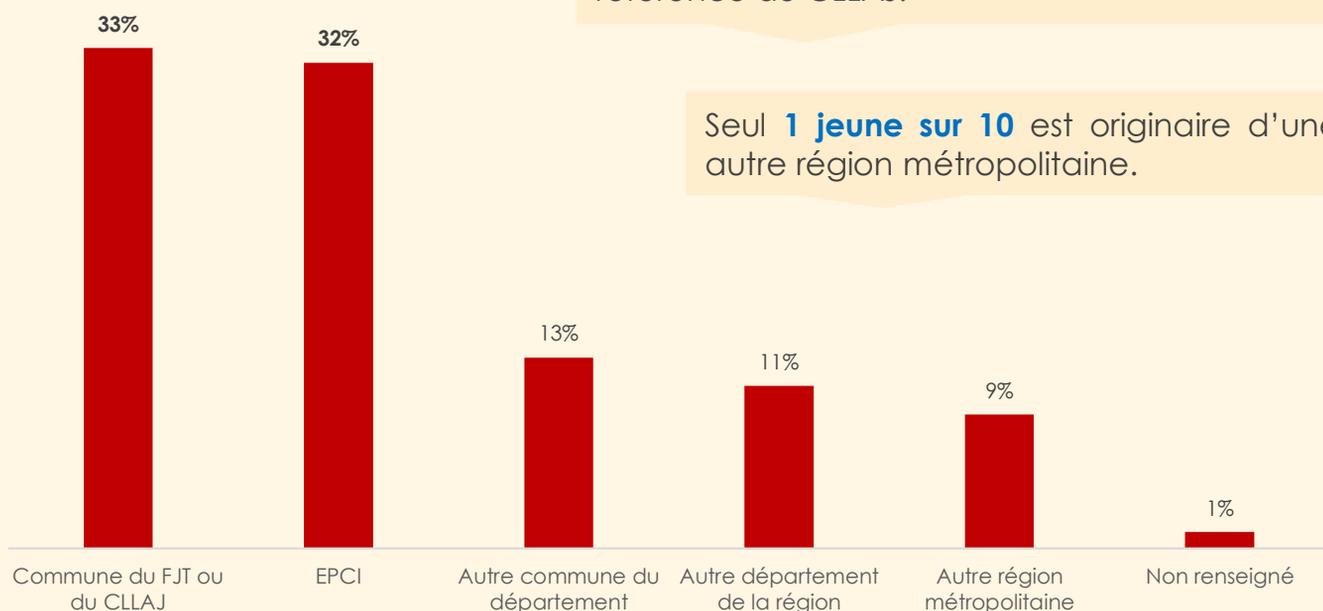


Les $\frac{3}{4}$ des jeunes ayant renseigné cet indicateur ont suivi une formation professionnalisante.

3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES JEUNES

3.1. Origine résidentielle

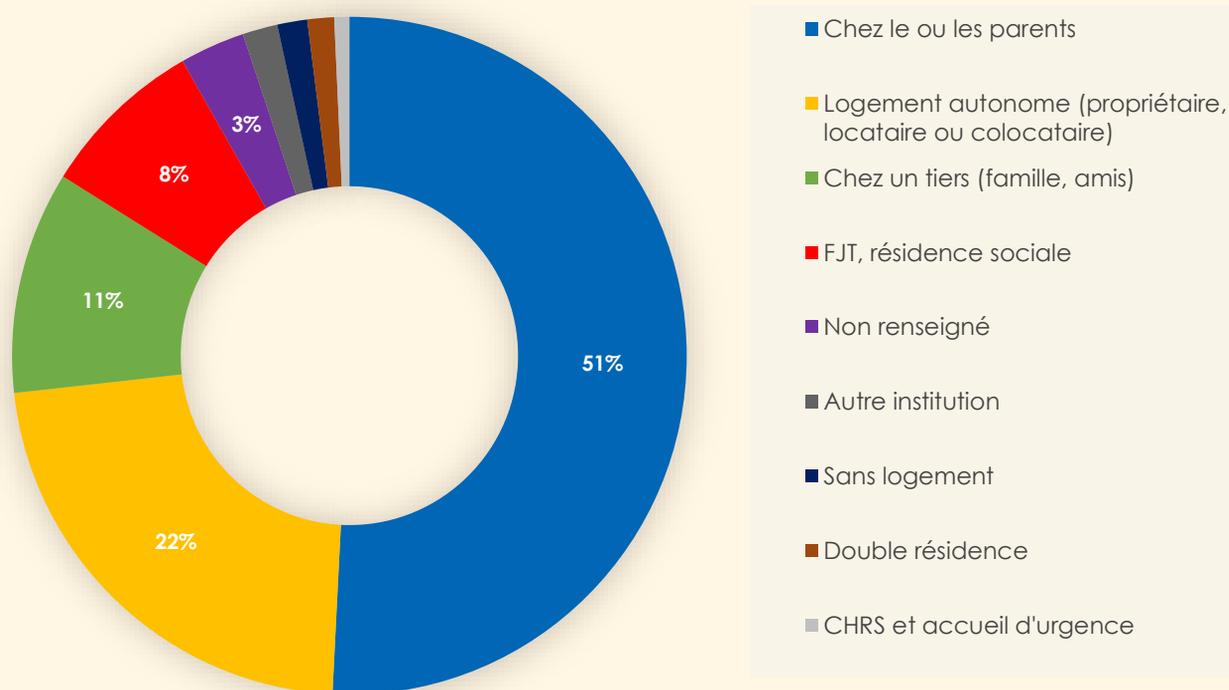
Plus de la moitié des jeunes reçus sont originaires d'une commune de l'EPCI de référence du CLLAJ.



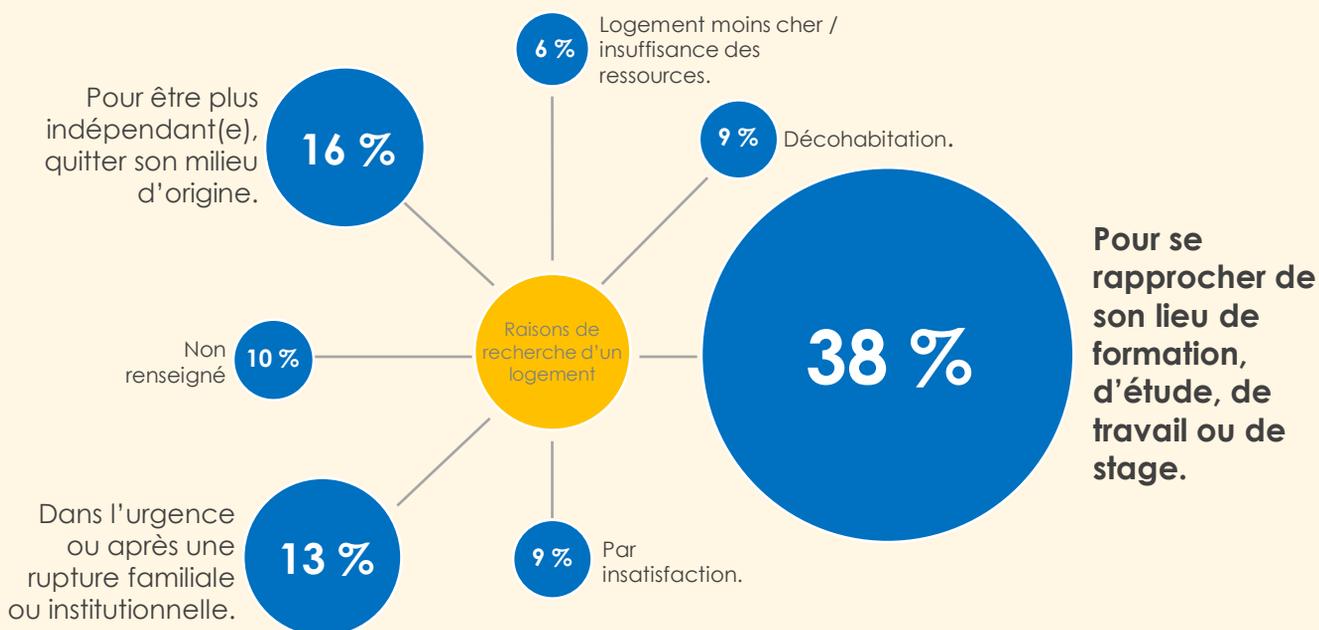
Seul 1 jeune sur 10 est originaire d'une autre région métropolitaine.

3.2. Dernier logement utilisé en date

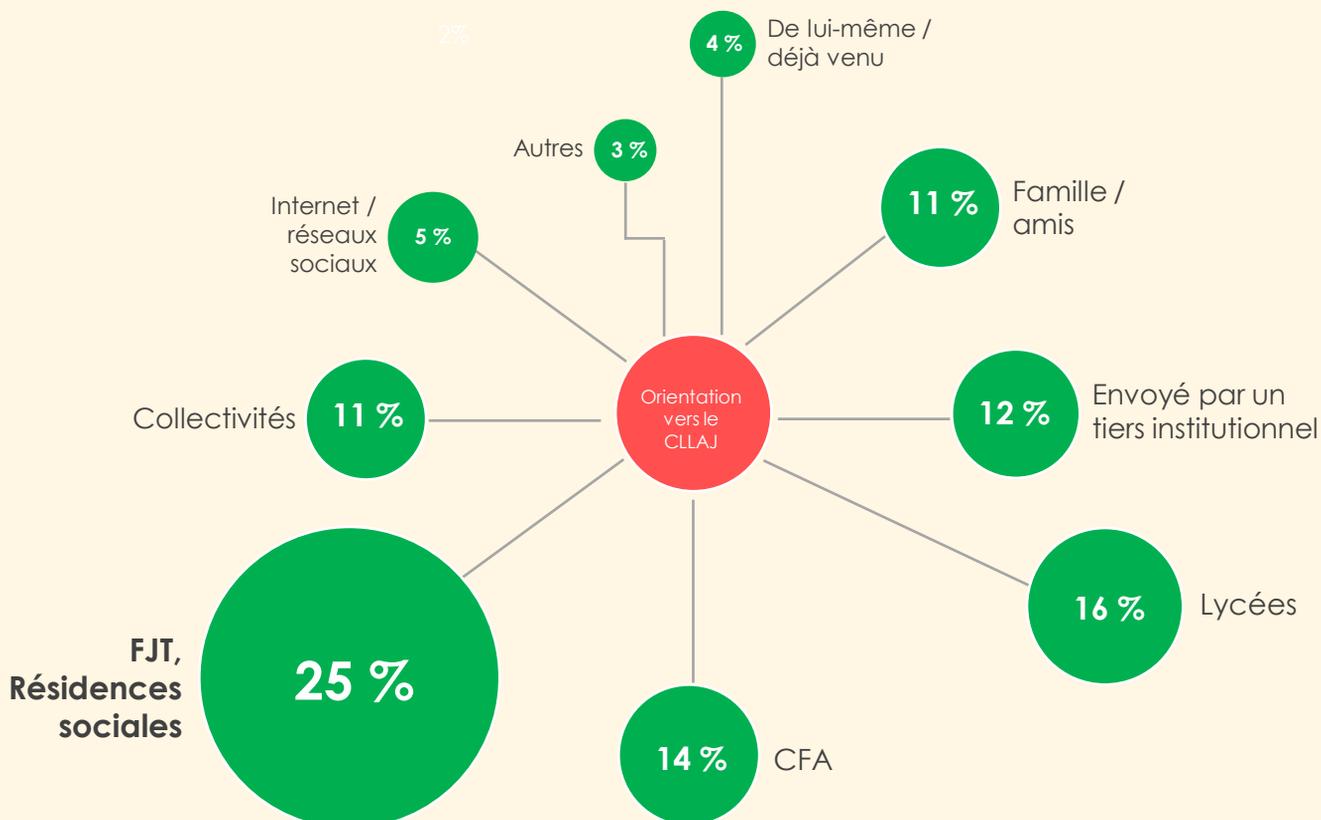
Plus de la moitié des jeunes reçus étaient hébergés au sein du domicile familial avant l'accueil au CLLAJ.



3.3. Raisons de recherche d'un logement

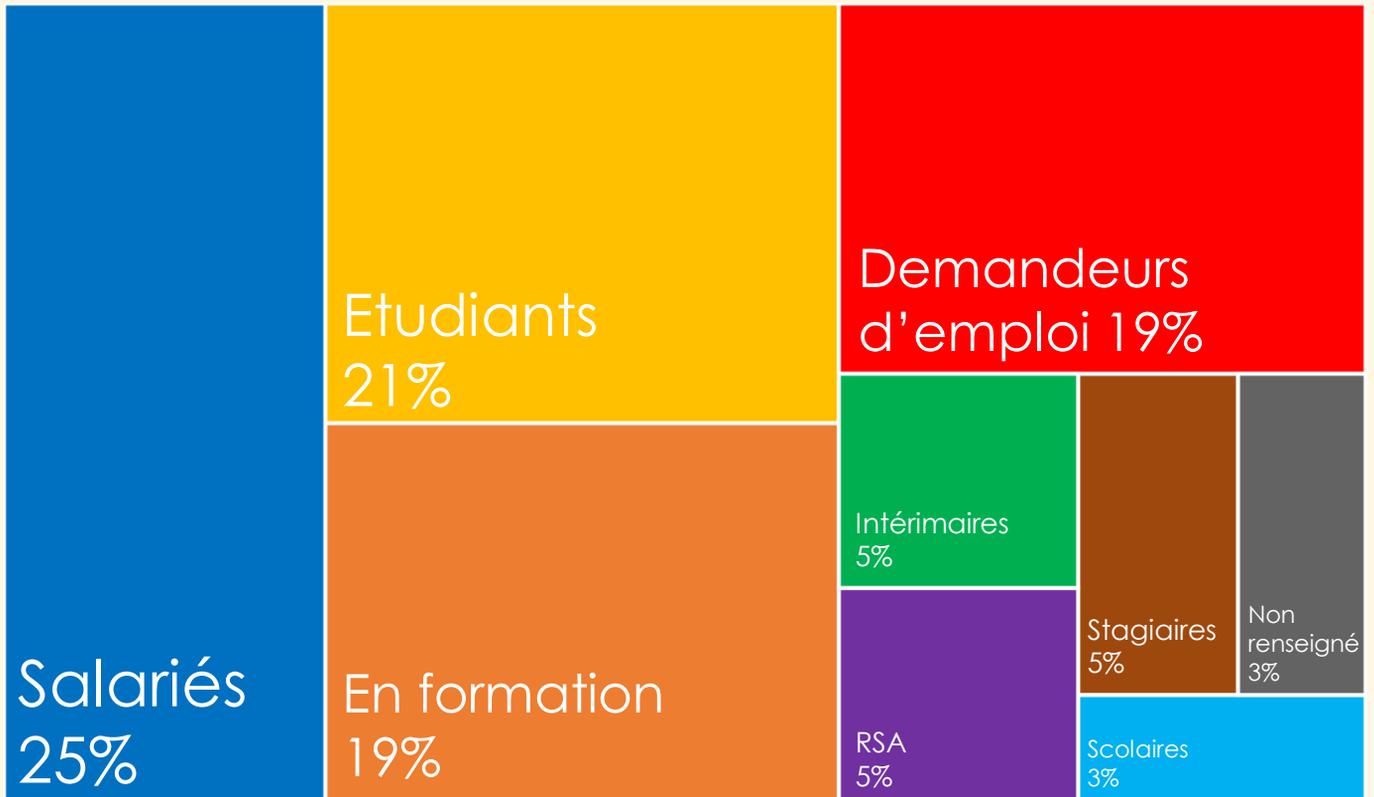


3.4. Orientation vers le CLLAJ



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Un quart des jeunes accueillis en 2018 sont salariés dans une entreprise locale.

Contrairement aux statistiques relatives aux résidences Habitat jeunes, **un jeune accueilli sur cinq** au sein des CLLAJ est en situation de chômage.

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés.

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunérée / Stagiaire de la formation professionnelle rémunérée + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

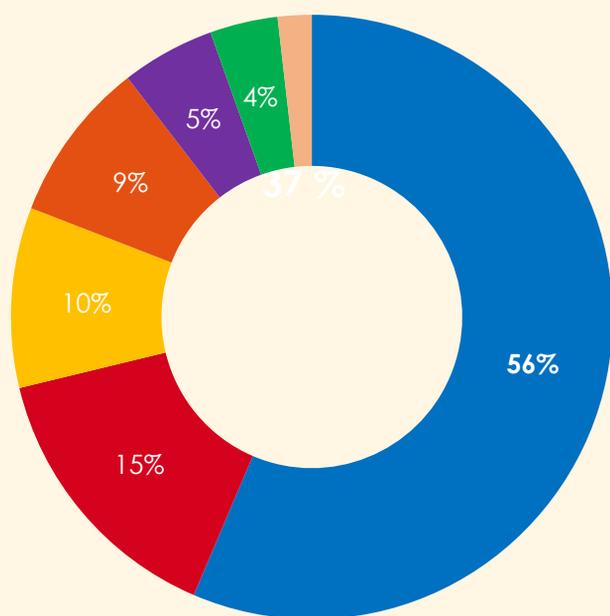
Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

5.1. Nature des ressources

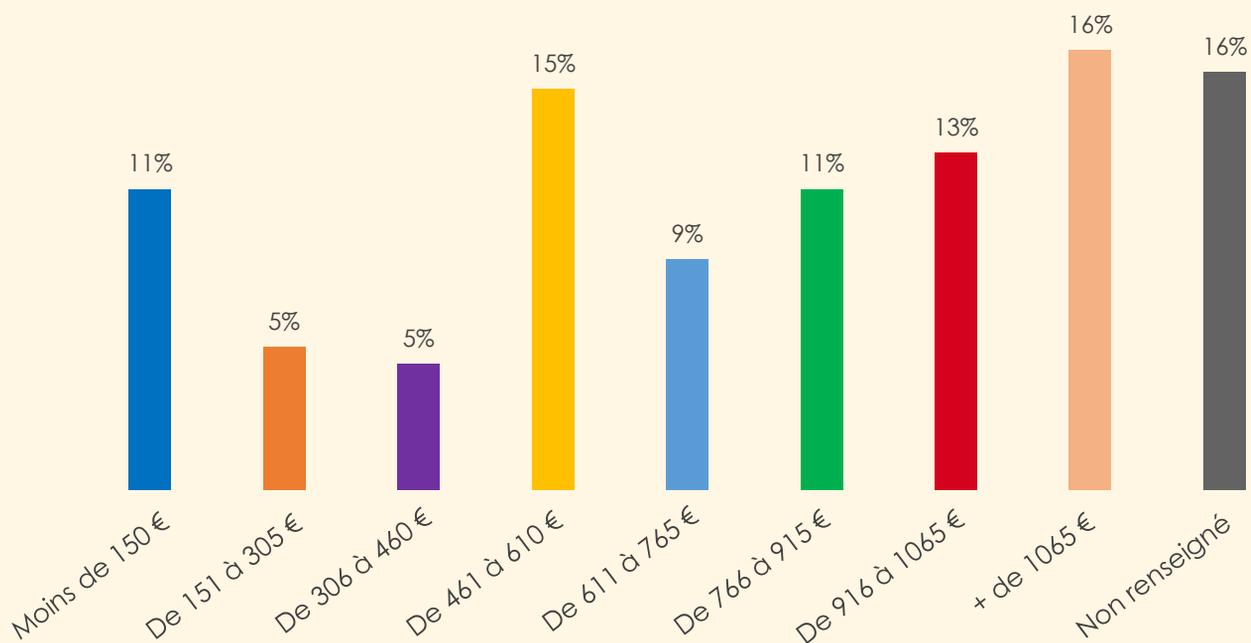
Plus de la moitié des jeunes accueillis tirent leurs ressources de leurs activités.



- Ressources d'activité
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Non renseigné
- Bourse d'étude
- RSA
- Aucune ressource
- Allocation Adulte Handicapé

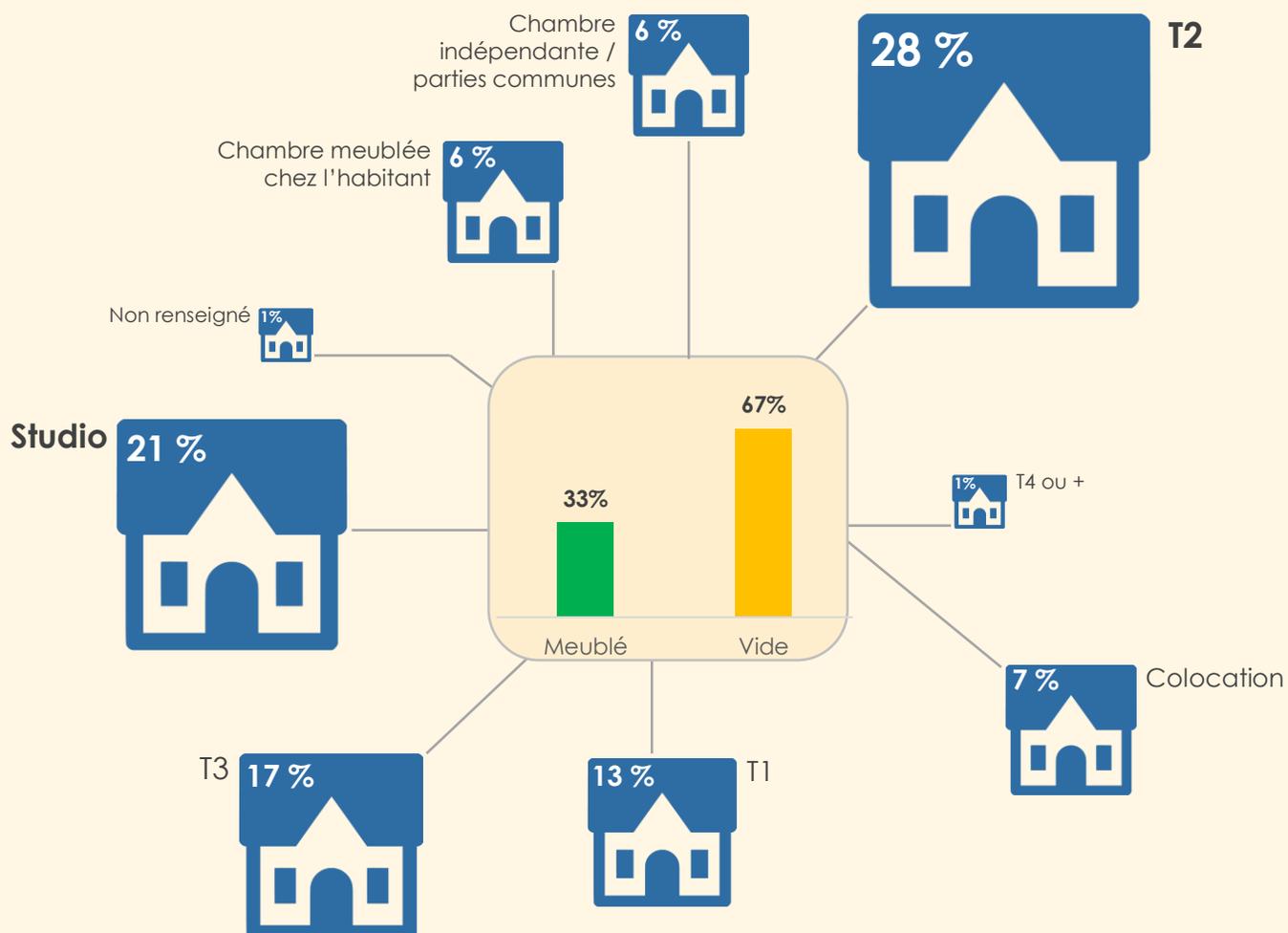
5.2. Montant des ressources

¼ des jeunes reçus vivent sous le seuil de pauvreté (en France = 1 026€) en 2018.

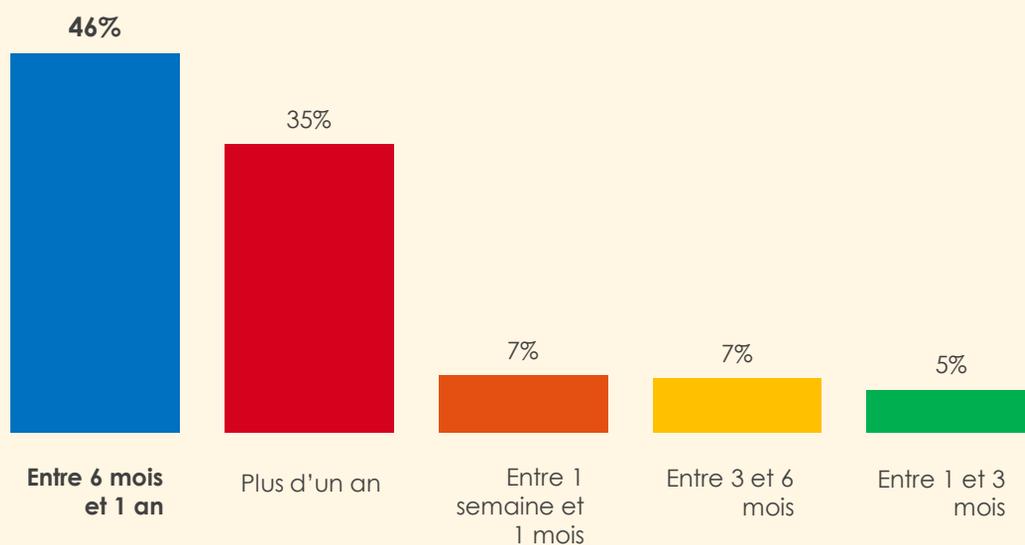


6. TYPE DE DEMANDE

6.1. Type de logement recherché

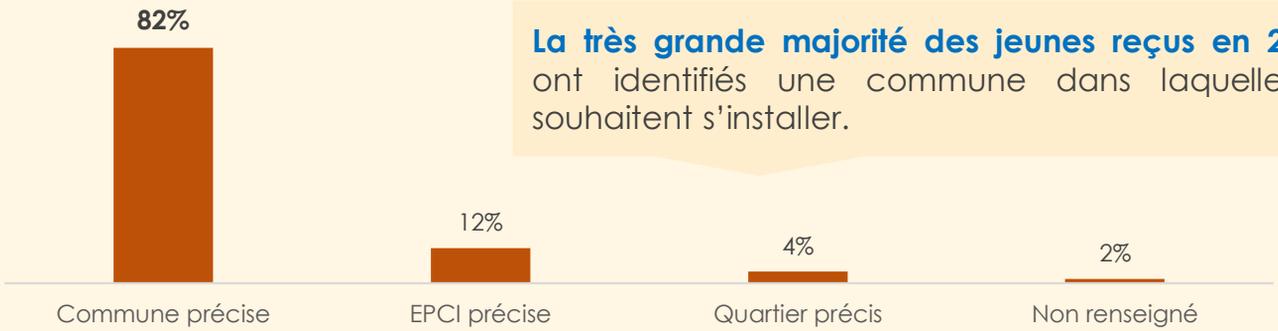


6.2. Durée de séjour envisagée



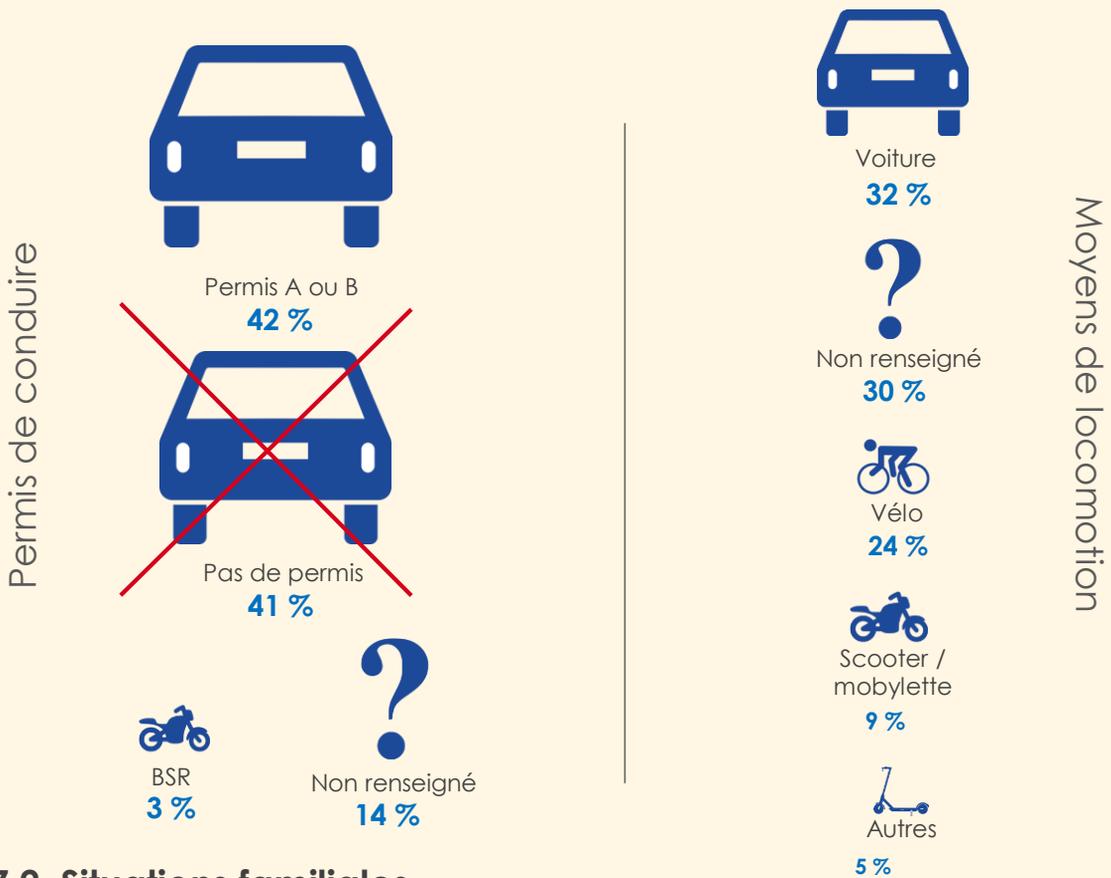
6.3. Secteurs sollicités

La très grande majorité des jeunes reçus en 2018 ont identifiés une commune dans laquelle ils souhaitent s'installer.



7. Informations complémentaires

7.1. Mobilités



7.2. Situations familiales





UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES



Espace Robert Schuman
3 place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair



normandie@unhaj.org



02 31 53 75 00



www.habitat-jeunes-normandie.fr



URHAJ Normandie

Habitat Jeunes



URHAJ
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES